



DA 1002/1 FICHE TECHNIQUE

DS 26

SUPER NETTOYANT CONCENTRÉ DÉGRAISSANT MULTIFONCTIONNEL À MOUSSE MODÉRÉE QUALITÉ ALIMENTAIRE

CAR<u>ACTÉRISTIOUES PHYSIOUES</u>

État : liquide

Densité : 1,01 +/- 0,02

<u>Odeur</u>: orange <u>Couleur</u>: orange <u>pH</u>: 13 +/- 0,5 <u>Point éclair</u>: sans





PROPRIÉTÉS

DS 26 est un produit multifonctionnel puissant et solvanté à mousse modérée doté d'une très grande polyvalence d'action. D'une haute technicité et à base de solvants naturels, **DS 26** décolle, dissout et émulsionne toutes les graisses animales ou végétales ainsi que certaines encres.

<u>Avantages</u>: formulé avec des composés d'origine végétale, s'utilise sur des supports tels que l'inox, l'aluminium, le verre, le carrelage, le plastique, le métal, le bois, le mortier, le béton, etc...

<u>Domaines d'utilisation</u>: **DS 26** est particulièrement conseillé pour tous les sols industriels fortement encrassés, les municipalités (opérations d'entretien des stades, sièges en plastique, piscines publiques, etc...), les opérations de nettoyage des murs avant mise en peinture, l'entretien du matériel des espaces verts (retrait des dépôts d'herbe et de résines sur les lames et carters), les opérations de nettoyage en imprimerie, etc...

<u>Alimentarité</u>: **DS 26** est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation de DS 26 suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Dégraissage de bâtis ou carrosseries de machines outils.	De 5 % à 20 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 à la dilution souhaitée sur la surface à dégraisser puis laisser agir quelques instants avant d'essuyer.
Dégraissage de sols industriels, rénovation de l'aluminium.	De 2 % à 5 % dans de l'eau.	Verser DS 26 à la dilution souhaitée dans le réservoir prévu à cet effet de l'autolaveuse ou du pulvérisateur.
Dégraissage et nettoyage des éléments de cuisine, hottes aspirantes, etc	De 5 % à 20 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 à la dilution souhaitée sur la surface à dégraisser puis laisser agir quelques instants avant d'essuyer.
Nettoyage des filtres des systèmes d'aération.	De 5 % à 20 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 à la dilution souhaitée ou faire tremper les pièces à nettoyer. Laisser agir quelques minutes avant de rincer ou d'essuyer.





APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Nettoyage des sièges plastiques des municipalités, stades, salles d'attente.	De 5 % à 20 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 à la dilution souhaitée puis laisser agir quelques instants avant de rincer à l'eau ou d'essuyer avec un chiffon propre.
Dégraissage et lessivage de murs peints avec matage de la peinture avant mise en peinture.	De 3 % à 10 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 à la dilution souhaitée. Laisser agir quelques minutes, frotter avec une brosse si nécessaire, puis rincer ou essuyer avec un chiffon propre.
Nettoyage des revêtements intérieurs des véhicules : sièges, moquettes, etc	De 2 % à 5 % dans de l'eau.	En système injection – extraction.
Nettoyage et dégraissage des pompes à essence.	De 5 % à 20 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 dilué sur la surface à dégraisser puis laisser agir quelques minutes avant d'essuyer ou de rincer.
Nettoyage des matériels d'entretien des espaces verts, élimination des dépôts d'herbe sur les lames et carters des tondeuses, élimination des résines sur les taille-haies.	20 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 dilué sur le matériel à nettoyer puis laisser agir quelques minutes avant de rincer à l'eau sous pression ou d'essuyer avec un chiffon.
Nettoyage des lignes de flottaison des piscines en liner.	De 5 % à 20 % dans de l'eau.	Pulvériser DS 26 dilué, laisser agir quelques minutes avant de frotter si nécessaire, puis rincer à l'eau ou essuyer.

Biodégradabilité: les agents de surface présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. La biodégradabilité des composants naturels est de 92 % en 28 jours. Étant donné le caractère basique du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents acides. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

<u>Recommandations</u>: dans le cas de l'utilisation d'une autolaveuse, effectuer un rinçage de la cuve après utilisation du produit **DS 26.** Porter des gants de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.